



LEZAY

un espace à vivre

Le p'tit bulletin du Lezéen

Janvier 2018 - n°17

CONSEIL MUNICIPAL

Edito



2018 commence. Souhaitons qu'elle se déroule dans la sérénité après une année 2017 marquée par le décès de notre maire Christian Maireau des suites d'une longue maladie. Je voudrais avoir une pensée pour lui et dire combien il nous manque.

2017 a vu aussi la naissance de la nouvelle Communauté de Communes du « Mellois en Poitou » forte de 78 communes pour une population d'environ 50 000 habitants. Les disparités fiscales des quatre Communautés constituant cette nouvelle entité, ont rendu l'exercice difficile, mais la volonté de chacun permettra, à n'en pas douter, une harmonisation rapide et efficace. Comme vous le savez, de nombreux changements sont à prévoir dans les mois et années à venir. Ce sont, comme le rappelait Christian l'an dernier, les conséquences directes de l'application de la loi N.O.T.Re votée en août 2015.

Dès cette année, l'assainissement, assuré par le syndicat d'eau de Lezay, et la gestion des milieux aquatiques, en charge du syndicat de la Dive, seront transférés à la Communauté de Communes qui en assurera la compétence. Soyez assurés que nous serons très attentifs pour que ces transferts se réalisent dans les meilleures conditions.

Sur notre commune de Lezay, l'année 2017 a confirmé la bonne tenue de notre marché aux bestiaux. Nous avons, en nous adaptant à l'évolution du marché, su garder une activité qui, pour la deuxième année consécutive, nous place en tête au niveau national pour les échanges en veaux. Mais la tâche n'est pas simple car nous devons être très attentifs aux différentes crises qui se profilent, en particulier, une nouvelle forme de fièvre catarrhale ovine qui touche actuellement l'Est de la France.

2017 a vu aussi la réalisation de différents projets :

- Dans un premier temps, le bardage de la halle aux caprins qui nous a permis de regrouper sur un même site l'ensemble des équipements communaux et d'offrir aussi un espace à Festiv-Agri qui œuvre pour le dynamisme de notre marché et qui organisera, cette année, un concours national.
- La poursuite de la restructuration des parcs à veaux, réalisée en régie, qui répond à une demande forte de nos opérateurs.
- La réfection de la scène et de l'éclairage du parc Honoré Canon réalisés pour partie en régie dont le coût a été pris en charge par le Syndicat Horticole, propriétaire du site.
- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite du camping ainsi que du parking de la salle polyvalente et de la salle de Musique.
- La reconstruction du mur de l'ancien cimetière réalisée en régie ainsi que la protection de l'ensemble des murs d'enceinte de l'îlot Beaufigeau.
- La réfection du plafond de la halle alimentaire ainsi que le cheminement pour l'accessibilité.
- La mise en place de l'abri bus face à la mairie qui répond aux normes d'accessibilité.
- La reprise partielle des trottoirs de la rue du Parc.
- Le prolongement de la promenade du kiosque avec ses plantations qui permettront d'embellir la place et sera un lieu de promenade pour les Lezéens.
- Et puis la mise en place d'un site facebook pour vous apporter toujours plus d'informations sur les activités et manifestations.

Cette nouvelle année sera très chargée en projets.

Tout d'abord, à l'ancienne imprimerie où les travaux sont en cours, nous devrions pouvoir d'ici quelques semaines disposer d'une nouvelle salle qui sera mise à la

location pour les Lezéens. Elle pourra accueillir environ 70 personnes. Deux autres gros chantiers sont également programmés au cours du premier semestre. Il s'agit de la réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable de la rue Chantalouette ainsi que l'assainissement de la partie basse de la rue du Pont de l'Arceau. Pendant la durée des travaux, il est à prévoir quelques gênes de circulation qui ne seront malheureusement pas évitables.

2018 sera, enfin, l'année de la mise en accessibilité de la mairie et du foyer rural, travaux que nous avons dus décaler pour un problème de subventions. Des travaux d'accessibilité sont également programmés au foirail ainsi que la réfection de la toiture du restaurant. Ce sera aussi le début du réaménagement de l'îlot Beaufigeau qui deviendra un espace de loisirs. Enfin il nous faut également envisager des travaux importants au temple de Lezay qui connaît de graves problèmes de charpente ce qui rend le lieu inaccessible pour l'instant. Bien d'autres projets nous attendent pour les années futures : programme de mise en accessibilité à poursuivre et qui va nous occuper jusqu'en 2021, fin des travaux de l'ancienne imprimerie, réhabilitation de la rue de Melle, réaménagement de la place de la Payse, etc... Et tout cela dans un souci constant de maîtrise des finances adossée à une fiscalité locale qui, sans trop m'avancer, car notre budget n'est pas encore bouclé, devrait être stable. Toutes ces réalisations et ces différents projets se doivent de répondre aux exigences de notre commune de Lezay et aux besoins de ses habitants. **C'est dans cet esprit que l'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur et santé pour cette nouvelle année 2018.**

Jean-Jacques Dempuré, maire



Cérémonie du 11 novembre 2017



Arrêt de bus après travaux : l'arrêt de bus a été déplacé face à la mairie. Il est désormais aux normes d'accessibilité.



Temple fermé au public: la première ferme de la charpente du temple s'est cassée et provoque une pression sur les murs latéraux. Une partie de la toiture repose directement sur le plafond. Un bureau d'étude travaille sur le dossier pour proposer une réparation.



La promenade a été reconstituée : elle longe toute la place du champ de foire avec plantations de charmes et de lilas des Indes.



Illuminations de Noël : une nouveauté sur l'église



Repas communal des anciens : samedi 13 janvier 2018 organisé par le CCAS.



Projet éolien Champ Paille. La société RES, entreprise spécialisée dans le développement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens et dont le siège est basé en Avignon, continue ses premières études environnementales. Les premiers résultats ont été présentés aux membres du conseil municipal de Lezay fin janvier. Au printemps, l'étude acoustique débutera : RES effectuera alors une série de relevés acoustiques auprès des habitations les plus proches de la zone d'étude afin de s'assurer que les possibles éoliennes respecteront la réglementation en vigueur. C'est seulement après le recensement de toutes ces données techniques et environnementales qu'un projet d'implantation pourra être élaboré au courant de l'automne 2018. Dans cette optique, RES s'engage à mettre en œuvre des temps de communication afin de garantir la pleine transparence du projet auprès des habitants des communes concernées.



ACCA de Lezay : 4 femmes ont pris un permis de chasse cette année à Lezay.



Fin novembre, la troupe de théâtre de Lezay a rejoué « Huit femmes » de Robert Thomas.



L'association « zumba » a fêté Noël avec petits et grands déguisés dans la salle des fêtes.



Marché de Noël du 9 décembre, sous les halles avec une trentaine d'exposants dont nos amis de Barver avec leurs produits locaux.



Concert Josquin des Prés du 16 décembre, salle des fêtes devant 200 personnes. Chants de Noël anglais et œuvres de Purcell, Haendel, Tomkins...

Association Insertion du Pays Mellois

Mise à disposition de personnel auprès de particuliers, entreprises et collectivités.

Accompagnement socioprofessionnel et insertion des demandeurs d'emploi.

Ménage, travaux de bricolage, peinture, entretien extérieur, nettoyage de tombes...



L'ouverture vers l'emploi

Permanences le mardi matin à Lezay

Au point public de 9h à 12h

Référente : M^{me} Marie-Paule GAYOT

Tél. 05 49 29 44 40

Mail : aipm2@orange.fr

Site : <http://www.a-i-p-m.com>

A partir de

17,95 euros / heure*

Soit 8,97 euros / heure

Après crédit d'impôt

P ortrait du mois

Honoré Canon



On se souvient de son nom grâce au Parc du même nom ainsi qu'en observant l'en-tête de La Concorde. Mais Honoré Canon qui a vécu de 1875 à 1955 a été bien plus que cela.

Son père avait ouvert une boutique de journaux à Lezay en 1888. Honoré devient libraire et imprimeur. En 1900, il intervient pour que le Parc ne soit pas vendu en terrain à bâtir mais soit racheté par les habitants. C'est ainsi qu'est né le syndicat horticole dont il a été président. Au début du siècle, il s'investit dans la société philharmonique et en devient le directeur de 1912 jusqu'à sa mort.

En 1904, il a 29 ans lorsqu'il crée le journal « la fraternité » avec le pasteur de Pamproux Georges Cadier. Ce journal se trouve au carrefour de ses centres d'intérêts : la presse, l'imprimerie, son engagement politique au parti radical socialiste et ses origines protestantes.

Il est élu conseiller général du canton en 1937.

Pendant la seconde guerre mondiale, il est nommé maire par le régime de Vichy, ce qui a pu le placer malgré lui dans une position délicate. Il continue à faire paraître la « Fraternité » en publiant parfois un double journal, l'un pour la censure, l'autre pour les lecteurs abonnés. Découvert au printemps 1942, il a été convoqué à la Kommandantur de Niort et le journal est alors suspendu et n'a reparu qu'en 1946 sous le titre « La Concorde ».

Le programme du 1^{er} numéro de la « Fraternité », daté du 19 novembre 1904 est révélateur de son état d'esprit : « Renseigner la démocratie rurale, défendre vigoureusement tous ses droits. Nous prendrons fait et cause pour tout ce qui instruit, élève, moralise et éclaire le peuple, pour tout ce qui lui vaudra une part plus grande de justice sociale. »

Quelques dates à retenir :

Dimanche 28 janvier : Loto, JSPL salle des fêtes à 14 h

Samedi 3 février : Ciné-débat « En quête de sens », salle Robert Minot à 20 h

Dimanche 4 février : Loto, handball club Lezay salle des fêtes à 14 h

Jedi 8 février : Don du sang, salle des fêtes de 16 h 30 à 19 h 30

Samedi 10 février : Choucroute, D4B, salle des fêtes à 12 h

Samedi 17 février : Thé dansant, foyer de St Léger, salle des fêtes à 14 h

Dimanche 18 février : Loto, comité de jumelage de Lezay, salle des fêtes à 14 h

Samedi 24 février : Dîner dansant, ACCA Lezay, salle des fêtes à 20 h 30

Dimanche 4 mars : Loto du collègue, salle des fêtes à 14 h

Jedi 5 mars : Repas Festiv'agri, salle des fêtes à 19 h 30

Vendredi 9 et samedi 10 mars : Théâtre, salle Robert Minot

Samedi 10 mars : Choucroute, D4B, salle des fêtes à 12 h

Dimanche 13 mars : Spectacle troupe Péricard « année 80 », US Lezay, salle des fêtes à 15 h

Samedi 17 et dimanche 18 mars : Théâtre, salle Robert Minot

Samedi 24 mars : Concert de l'harmonie de Lezay, salle des fêtes à 20 h 30

Samedi 24 et dimanche 25 mars : Structures gonflables, APE Lezay, gymnase de Lezay

Samedi 21 avril : Bal, Handball Lezay, salle des fêtes à 20 h 30

Tous les samedis, de 10 h 00 à 12 h 00, un conseiller municipal assure une permanence à la mairie pour vous écouter, vous aider et transmettre vos doléances. N'hésitez pas à venir le rencontrer.

Inscrivez-vous à notre compte Twitter : [@mairie_lezay](#) pour suivre l'actualité de votre commune.

Mairie de Lezay : tél. 05 49 27 80 00 - mail : secretariat@mairie-lezay.fr - site : <http://mairie-lezay.fr>

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Passport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.